

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Groupement valaisan des
centres médico-sociaux (GVCMS)

www.cms-smz.ch



Pour vous - chez vous
Überall für alle

CMS-SMZ

Valais Wallis



SOMMAIRE

Message du Président.....3

Le Comité.....3

En un clin d'oeil.....4

Axes stratégiques.....5

Stratégie 2025-2029

Les défis du maintien à domicile.....6-7-8

Un lobbying ciblé.....9

Des partenariats développés proactivement.....10

Une faitière efficiente et efficace.....11

Sur le plan cantonal.....13

Sur le plan fédéral.....14-15

MESSAGE DU PRÉSIDENT

En tant que Président nouvellement élu, je me réjouis de pouvoir vous adresser ces quelques mots. Depuis mon entrée en fonction, j'ai eu l'occasion de me familiariser avec les enjeux complexes et les défis multiples auxquels notre association est confrontée. J'ai été impressionné par la qualité de l'engagement, le niveau de compétences et le dynamisme qui caractérisent nos instances et nos membres.

De nombreux projets stimulants nous attendent et contribueront à faire progresser notre faîtière, notamment à travers les réflexions stratégiques et les initiatives engagées en matière de numérisation des systèmes d'information.

La collaboration avec l'État du Valais et les services compétents afin de développer des solutions durables et tournées vers l'avenir pour répondre au vieillissement de la population, avec une répartition équitable et transparente des coûts entre canton et communes, est essentielle.

Convaincu de notre capacité à avancer ensemble, je remercie chacune et chacun pour sa confiance et son engagement, avec une attention particulière pour le secrétariat général, et vous invite à poursuivre collectivement la construction de l'avenir de notre faîtière.

Edi Kuonen

LE COMITÉ

Pour la période 2025–2029 et selon la nouvelle organisation en vigueur, le Comité est composé des personnalités suivantes :

Président Edi Kuonen

Membres Représentants de la conférence des présidents

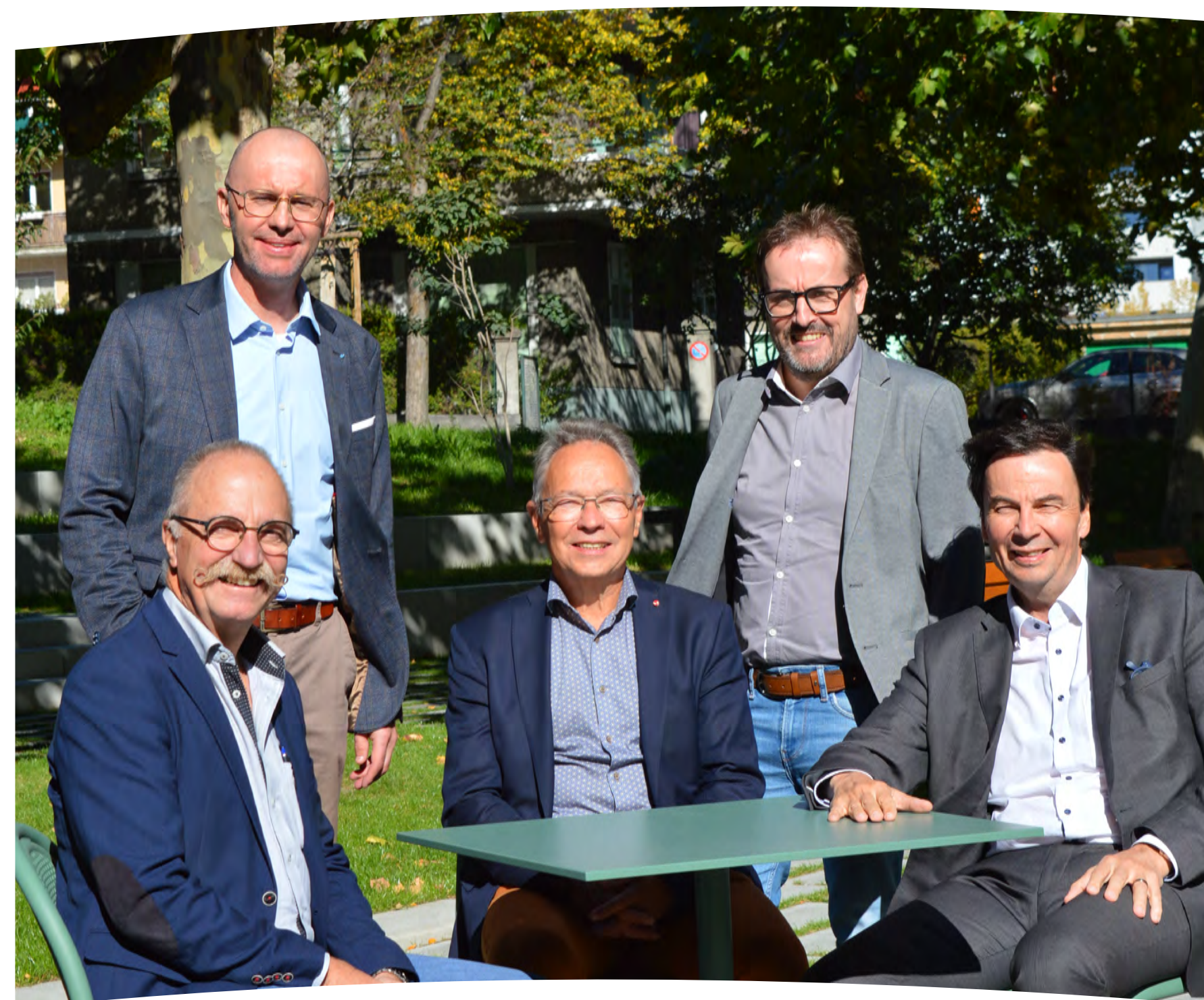
Alain Maret, Président du CMS Martigny & Régions

Philippe Varone, Président du CMS Sion-Hérens-Conthey

Représentants de la conférence des directeurs

Willy Loretan, Directeur du CMS du Haut-Valais

Gérard Moulin, Directeur du CMS Bas-Valais



Willy Loretan - Gérard Moulin
Alain Maret - Edi Kuonen - Philippe Varone

EN UN CLIN D'ŒIL CHIFFRES CLÉS

2'303
collaborateurs
(1'582 EPT)

(au 31.12.2025)

5 CMS régionaux

Ainsi qu'un réseau composé de 680 bénévoles qui assure un service de livraison des repas ou de transport, deux prestations essentielles au maintien à domicile des aînés.

Aide et soins

Pour vous, chez vous, à chaque étape de la vie, pour une période limitée ou pour toute intervention de longue durée:

- en cas de maladie, d'accident ou de handicap ;
- après une hospitalisation ;
- en cas d'épuisement ou de problèmes psychiques ;
- pendant un congé maternité ;
- en fin de vie.



802'600 heures d'aide et de soins,

un chiffre qui a **doublé en 10 ans**
soit l'équivalent de 84 ans
d'assistance ininterrompue, jour et nuit



4.9 millions de km parcourus

soit l'équivalent de 28'100 allers-retours
entre St-Gingolph et Gletsch



291'000 repas livrés

soit l'équivalent d'un repas
hebdomadaire livré à tous les habitants
de Vétroz pendant presque un an

12'109 clients de tout âge soit 3 % de la population valaisanne



1% des 0-64 ans



6% des 65-79 ans



25% des 80 ans et plus

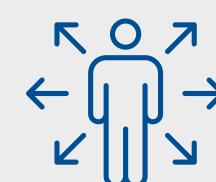
Service social



1'091 dossiers d'aide personnelle
(sans aide financière)

3'680 dossiers d'aide matérielle

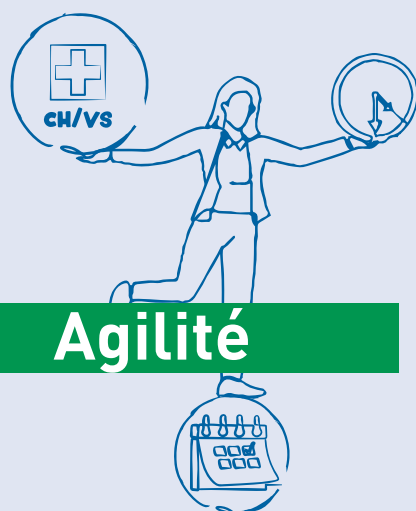
et de nombreuses autres prestations



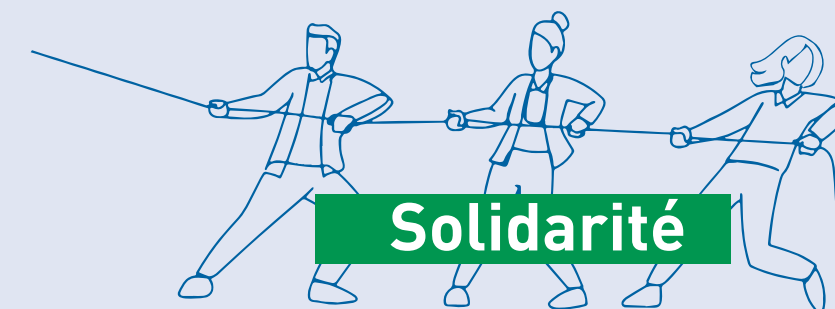
- d'intérêt général et de prévention
- sur mandat communal ou régional

AXES STRATEGIQUES

NOS VALEURS



Agilité



Solidarité



Impact

NOTRE RAISON D'ÊTRE

NOTRE VISION IMAGE DU FUTUR 2029



**Soutenir nos membres pour un
maintien à domicile de qualité**



**DES PARTENARIATS
DÉVELOPPÉS PROACTIVEMENT**

Nous avons développé de manière proactive les partenariats afin d'optimiser l'efficacité et la visibilité des soins de longue durée



**LES DEFIS DU MAINTIEN A DOMICILE
AU CENTRE DE NOS ACTIVITÉS**

Nous sommes la plateforme reconnue autour des défis du maintien à domicile, qui trouve ensemble avec les CMS et le réseau des soins à longue durée des solutions et soutient leur mise en œuvre.



UN LOBBYING CIBLÉ

Nous sommes le point de contact privilégié pour les instances politiques, les politiques et médias autour du maintien à domicile et de l'action sociale.



**UNE FAÏTIÈRE
EFFICIENTE ET EFFICACE**

Notre organisation est performante et nos ressources personnelles et financières sont adaptées aux rôles et ambitions stratégiques.

IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE



RÉALISÉ

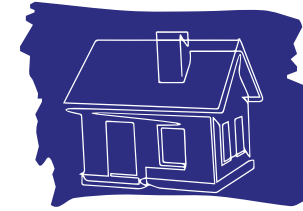


EN RÉALISATION



EN ATTENTE

LES DÉFIS DU MAINTIEN À DOMICILE AU CENTRE DE NOS ACTIVITÉS



Stratégie +60

En réponse à la consultation sur la **Politique des générations 60+**, lancée par le canton au printemps, le GVCMS a élaboré, en collaboration avec l'ensemble des CMS, une prise de position commune sur les enjeux liés au vieillissement de la population. Celle-ci réaffirme le rôle central des CMS dans la coordination médico-sociale et le maintien à domicile, au cœur d'une approche régionale intégrée des soins de longue durée. Elle soutient le renforcement d'une gouvernance territoriale appuyée par une planification régionale et des moyens dédiés. Le développement du case management ainsi que l'intégration de nouvelles professions sont identifiés comme des leviers essentiels pour faire face à la complexité croissante des parcours et à la pénurie de personnel. La prise de position souligne également l'importance du soutien aux proches aidants et relève la nécessité d'une coordination cantonale renforcée pour une digitalisation pragmatique des parcours de soins et du partage de l'information. Enfin, elle insiste sur la nécessité d'un cadre juridique clair, d'une planification à long terme et de garanties financières solides, notamment en lien avec la mise en œuvre du financement uniforme (EFAS).



Stratégie cantonale SLD (stratégie générations 60+)



Planification SLD 2026-2035



NMF (LAMal et prestations d'intérêt général) et Benchmark entre CMS/ EFAS-Transparence des coûts



Révision loi SLD



Révision mandat CMS



Développement des compétences



Skill and grade mix



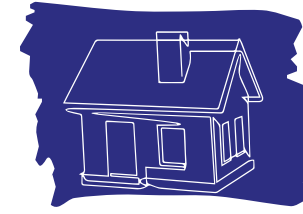
La répartition des tâches SLD quel prestataire pour quelle prestation?



Les soins avec le soutien de la digitalisation

IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE

LES DÉFIS DU MAINTIEN À DOMICILE AU CENTRE DE NOS ACTIVITÉS



Révision du mandat de prestation CMS

Le GVCMS a participé activement à la révision de ce mandat de prestations, structuré autour d'un contrat-cadre et de deux annexes distinctes pour les volets social et santé. Des groupes de travail réunissant les Services de l'action sociale (SAS) et de la santé publique (SSP), ainsi que des représentants des CMS, ont examiné les adaptations nécessaires afin d'actualiser le dispositif existant. La mise en consultation est prévue en 2026, pour une entrée en vigueur en 2027. Les questions liées au pilotage, indicateurs, financement de chacune des prestations seront précisées ultérieurement, en lien avec l'évolution du nouveau modèle de financement et la mise en œuvre d'EFAS.

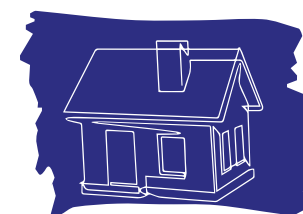
Nouveau modèle de financement et benchmark

À l'automne, le SSP a présenté à la Conférence des présidents l'état d'avancement du nouveau modèle, de financement des CMS, lequel devra encore être ajusté en fonction des réalités opérationnelles de chacun des CMS et des adaptations attendues dans le mandat de prestations des CMS. Parallèlement, le GVCMS a lancé un benchmark entre CMS basé sur des indicateurs clés.



IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE

**LES DÉFIS DU MAINTIEN À DOMICILE
AU CENTRE DE NOS ACTIVITÉS**



Stratégie de digitalisation 2026-2030

En 2025, les CMS valaisans ont mandaté un expert pour élaborer une stratégie « digitalisation et systèmes d'information ». Validé par la Conférence des présidents à l'automne, ce document définit une vision commune des priorités et des investissements à venir. Le dispositif de pilotage de cette stratégie sera précisé lors de la prochaine phase.

Skill and grade mix

À la demande de la Conférence des directeurs, le groupe de travail « Maintien à domicile » a engagé des réflexions visant à optimiser la répartition des compétences et des tâches au sein des équipes, autour de trois axes : les critères de délégation, la planification des prestations et le recentrage sur le cœur de métier. Ces travaux visent à renforcer l'efficacité opérationnelle et l'attractivité des métiers du soin, dans un contexte de pénurie de personnel grandissante.

Développement des compétences

Le GVCMS a poursuivi la mise en œuvre de la politique de développement des compétences en collaboration avec l'AVALEMS. Cinq référentiels ont été publiés et quatre autres sont en cours, afin de valoriser les compétences clés dans les soins de longue durée.

IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE

UN LOBBYING CIBLÉ



RÉALISÉ



EN RÉALISATION



EN ATTENTE

Renforcer les liens avec les élus communaux et cantonaux

L'intervention de notre secrétaire générale, dans le cadre de la soirée de formation aux enjeux du domaine santé-social dédiées aux nouveaux élus communaux, a permis d'établir un lien privilégié avec ces derniers. Parallèlement, le renouvellement du Grand Conseil a permis d'engager une action de sensibilisation à nos enjeux et du travail de la faitière auprès des députés, favorisant un dialogue constructif dès le début de leur mandat.

Mise en place d'une stratégie de lobbying coordonnée

Afin de mutualiser les forces et de renforcer l'impact auprès des parties prenantes clés, le GVCMS s'est associé à l'AVALEMS et à l'AVIP pour poser les bases d'une stratégie commune. Parallèlement, une base de données parlementaire personnalisée, accompagnée d'une veille systématique des travaux parlementaires, a été mise en place afin d'anticiper les enjeux et les prises de position.

Dans ce cadre, les trois faitières ont organisé, lors de la session de novembre, une rencontre politique commune et ciblée, dans un format informel favorisant les échanges directs.

En 2026, ces actions feront l'objet d'un renforcement ciblé, en particulier à travers une communication proactive auprès des députés et des communes.



Bien vieillir en Valais



Formation des élus communaux (santé + social)



Sensibilisation des nouveaux députés (santé + social)



Prise de position aux votes et lobbying auprès des stakeholders pertinents

IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE

DES PARTENARIATS DÉVELOPPÉS PROACTIVEMENT



CCT SLD

À la demande du Département de la santé (DSSC), les partenaires syndicaux ont défini le cadre permettant aux OSAD privées de se soumettre volontairement à la CCT soins longue durée (SLD), ainsi que les éléments nécessaires au contrôle de son application auprès des employeurs. Le GVCMS a veillé au respect du principe de proportionnalité et à l'évitement de doublons.

Collaborations avec l'Hôpital, les EMS, les OSAD

Le GVCMS a participé au groupe de contact encadrant l'étude de faisabilité mandatée par le DSSC en vue de la mise sur pied d'un projet pilote « Hospital@Home » en Valais. Les CMS, quant à eux, ont participé aux différents sous-groupes de travail accompagnant cette étude. Le lancement pourrait intervenir à l'automne 2026 en cas de résultats favorables.

Enfin, face aux ruptures récurrentes constatées dans le transfert d'informations entre institutions, en particulier lors du retour à domicile après une hospitalisation, le GVCMS a sollicité le Préposé cantonal à la protection des données. Celui-ci a confirmé la possibilité juridique de partager les informations nécessaires à la prise en charge. Sur cette base, les acteurs concernés (HVS, EMS, CMS) élaborent un socle minimal d'informations à partager ainsi qu'un flux de communication adapté.



RÉALISÉ



EN RÉALISATION



EN ATTENTE



CCT SLD suite et introduction LCTSI



Taskforce Soins infirmiers



Collaborations avec l'Hôpital, les EMS, OSAD

IMPLÉMENTATION DE LA STRATÉGIE

UNE FAÏTIÈRE EFFICIENTE ET EFFICACE



Une nouvelle gouvernance, plus agile et efficace

L'année 2025 marque la mise en place de la nouvelle gouvernance validée en automne 2024. Cette organisation vise à rendre la faïtière cantonale plus efficace, plus agile et mieux préparée à relever les défis majeurs du secteur. Le nouveau règlement d'organisation fait actuellement l'objet d'une phase pilote et d'ajustements afin d'en assurer une mise en œuvre solide et durable.

Le Comité se compose désormais de cinq membres : deux présidents désignés par la Conférence des présidents, deux directeurs désignés par la Conférence des directeurs, ainsi qu'un président, extérieur aux organes des CMS. Edi Kuonen a été élu à la présidence lors de l'Assemblée générale le 29 avril 2025.

Réseau d'experts

Parallèlement, le réseau d'experts soutenant le GVCMS a été élargi. Il a pu compter sur l'expertise d'un CMS pour participer aux travaux intercantonaux sur les impacts d'EFAS et construire progressivement un benchmark entre CMS. Des compétences en droit du travail ont aussi été mobilisées pour procéder à une analyse et une définition des fonctions de la CCT SLD.



RÉALISÉ



EN RÉALISATION



EN ATTENTE



Gestion efficace des séances et des organes (y.c. consultatifs)



Portefeuille de projets et critères de priorisation



Révision annuelle des ressources nécessaires



Conception et gestion du réseau d'experts

AU NIVEAU CANTONAL - AU NIVEAU FÉDÉRAL



AU NIVEAU CANTONAL

Consultations cantonales

En complément de la réponse à la consultation sur la Politique des générations 60+, le GVCMS s'est également prononcé, au niveau cantonal, sur les dossiers suivants :

- le vademecum « Canicule » du médecin cantonal ;
- l'ordonnance relative à la loi sur les places de stages ;
- la révision de la planification du dispositif de secours préhospitalier ;
- la stratégie de durabilité des institutions subventionnées, dans le cadre de sa participation au comité de pilotage durabilité du DSSC.

Aventis

Après deux années de reports successifs, l'année écoulée a marqué la mise en production d'Aventis, le programme d'informatisation de l'aide sociale. Ce déploiement constitue une étape importante, avec l'introduction d'un outil unique remplaçant deux applications obsolètes, utilisées respectivement dans le Haut et le Bas du canton.

Aventis permet désormais un pilotage centralisé de l'aide sociale, renforçant la coordination entre les CMS et les communes, et favorisant l'harmonisation des processus de gestion. La réussite de ce projet repose sur l'implication des collaboratrices et collaborateurs des CMS, dont l'engagement et la mobilisation ont été déterminants lors de cette phase exigeante de mise en œuvre.



AU NIVEAU FÉDÉRAL

EFAS

L'introduction du financement uniforme (**EFAS**) est prévue en 2028 pour les prestations ambulatoires, notamment la physiothérapie, l'ergothérapie et la diététique, et, en 2032, pour les prestations de soins à domicile. Pour ces dernières, Aide et soins à domicile Suisse est l'interlocuteur de l'Office fédérale de la santé publique, des assureurs et des autres associations de fournisseurs de prestations. La faîtière a mis sur pied un groupe de pilotage au niveau suisse et participe activement aux travaux d'organisation de ce projet d'envergure. Ceux-ci sont structurés autour de trois axes : « Organisation tarifaire et gouvernance », « Structure tarifaire » et « Bases de données ». En fin d'année, Aide et soins à domicile Suisse a informé sur l'obligation d'appliquer le manuel des finances dans l'ensemble des organisations afin d'harmoniser le traitement et la transmission des données nécessaires à l'établissement des futurs tarifs. La Conférence régionale romande et tessinoise (CRRT) a également mis sur pied son propre groupe de travail pour anticiper les impacts de la réforme et défendre les intérêts des organisations romandes, dont l'offre de maintien à domicile dépasse les seules prestations directement concernées par EFAS.



Engagement des proches aidants

En automne, le Conseil fédéral a publié un rapport intitulé **« Prestations de soins fournies par les proches aidants dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins »**. Ce rapport fournit des recommandations, sans toutefois fixer de règles contraignantes, notamment sur la définition et l'âge limite des proches pouvant être engagés par les organisations de soins à domicile, la qualification professionnelle minimale ou encore les critères de qualité des prestations. Dans ce contexte, l'Etat du Valais prévoit d'édicter une directive spécifique relative à l'emploi des proches aidants dans les organisations d'aide à domicile. Celle-ci sera appelée à évoluer, les débats politiques au niveau national étant loin d'être clos.

AU NIVEAU FÉDÉRAL

Contrat qualité

Bien qu'annoncé une nouvelle fois pour la fin de l'année, le **contrat qualité fédéral** applicable aux organisations d'aide et soins à domicile n'a toujours pas été finalisé. Aide et Soins à domicile Suisse s'engage à en limiter l'impact administratif et organisationnel pour les structures concernées. Dans cette perspective, trois exigences ont d'ores et déjà été communiquées : l'utilisation du manuel qualité national, l'implémentation d'un outil de gestion des incidents (CIRS) et la transmission des données d'évaluations au « home care data ». Les CMS remplissent déjà la plupart de ces critères.

Soins infirmiers forts

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) s'est penchée sur la **nouvelle loi fédérale sur les conditions de travail dans le domaine des soins infirmiers (LCTSI)**. Elle estime que les coûts supplémentaires liés aux mesures envisagées devraient, en principe et à long terme, être répercutés sur les tarifs applicables aux prestations stationnaires et ambulatoires (EFAS). S'agissant des mesures concrètes proposées pour améliorer les conditions de travail, la commission considère toutefois qu'elles risqueraient, dans leur forme actuelle, d'accentuer la pénurie de personnel qualifié, tout en générant des coûts excessifs. Les débats aux chambres fédérales vont se poursuivre en 2026. Le GVCMS suivra attentivement l'évolution de ce dossier et ses impacts potentiels sur les conditions de travail au sein des CMS valaisans.





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Pour vous - chez vous
Überall für alle
CMS-SMZ
Valais Wallis

Groupement valaisan des
centres médico-sociaux (GVCMS)